

COMMUNE DE CERELLES
INDRE-ET-LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME



DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Bourg -

Appellation

Voir les annexes à la délibération de conseil
municipal en date du 23 juin 2021

PLU approuvé le 6 mai 2017
Modification n°1 approuvée le 23 juin 2021
Modification n°2 approuvée le 23 juin 2021
Modification n°3 approuvée le 23 juin 2021

Échelle 1:200



Légende

- Usage**
- UA Zone urbaine certaine
 - UB Zone d'extension de l'urbanisation à vocation principale d'habitat
 - UC Zone destinée à l'implantation des activités artisanales
 - UAUR Zone d'urbanisation Agricole à court terme à vocation principale d'habitat
 - A Zone agricole
 - Ac Station à vocation d'activités de loisir de la zone agricole
 - IA Zone industrielle et commerciale
 - IAc Station naturel d'équipements sportifs
 - IR Station naturel de loisirs
 - IRL Station naturel de tourisme

- Autres prescriptions réglementaires**
- Mât de poteaux sans être l'objet d'un changement de destination
 - Emplacement réservé n°1 (parcelles à usage agricole)
 - Emplacement réservé n°2 (parcelles à usage agricole)
 - Emplacement réservé n°3 (aménagement de carrière et stationnement communautaire)
 - Parcelles d'ERP
 - Parcelles à réaffecter
 - Site protégé au titre de l'article L181-19 du Code de l'Urbanisme
 - Changement de destination à conserver
 - Site à préserver
 - Site de submerses occasionnelles (250m de part et d'autre de l'axe de l'axe)
 - Site archéologique
 - Site potentiellement constructible en filée

